

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant LA BOUSSOLE, Centre de la petite enfance et de la famille de Richibucto Inc.	Numéro de permis 2013745	Date d'inspection Le 07 octobre 2024	
Nom de l'établissement La Boussole III		Numéro de téléphone (506) 524-9088	
Adresse 52 rue High Richibucto NB E4W 5M8			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Sophie Powers		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
11 Les exigences concernant les compétences et la formation des administrateurs et des éducateurs sont les suivantes : a) l'administrateur et les éducateurs doivent être titulaires d'un certificat de secourisme valide et d'un certificat en réanimation cardiorespiratoire;	11(a)	07 août 2024	07 oct. 2024
Commentaires : Une preuve à été envoyée à la Mentor en Assurance de la Qualité via courriel le 7 Octobre 2024. La lacune est maintenant conforme.			

Commentaires généraux
Aucune visite sur les lieux n'a été effectué

original signé par  
Sophie Powers

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 09 octobre 2024

Date

original signé par  
Lise LeBlanc

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 09 octobre 2024

Date